

DUREE DE LA FORMATION : la réglementation impose d'évaluer la durée de la formation avant la signature du contrat de formation, au moyen d'une **évaluation de départ**, réalisée de manière individuelle à distance (en ligne)

LIEU DE LA FORMATION : CER Val'conduite MORLAIX / Piste moto

TARIF : un devis de formation sera établi suite à l'évaluation de départ pour déterminer le prix de la formation. Les tarifs suivants sont donnés à titre de référence :

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la maîtrise technique et à la conduite d'une motocyclette légère ou d'un scooter (dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme).
- Adopter une conduite sécuritaire et respectueuse des autres usagers.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Une formation pratique : l'apprentissage est organisé de manière progressive pour permettre l'acquisition de quatre compétences. Le détail de chacune de ces compétences est exposé dans le tableau ci-dessous :

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
Connaitre et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.	Connaitre et respecter les règles de circulation.	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Connaitre la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).	Médecier les virages de la façon la plus sécuritaire.	Communiquer avec les autres usagers.	Connaitre les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descente de la machine en sécurité.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.		
Démarrer et s'amener en toutes circonstances.	Adopter l'attitude aux situations.	Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Monter et dégrader les rapports de vitesse.	Être en mesure de s'amener ou stationner et repartir en sécurité.	Connaitre les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.	Connaitre les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la conduite, régulateur, limiteur de vitesse).
Maîtriser la réalisation d'un freinage.	Tourner à droite et à gauche.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	
Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.	Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (seule et avec passager).	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Connaitre les règles relatives à la circulation inter-file.	Pratiquer l'écoconduite.
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Maîtriser les techniques d'inclinaison.		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...	
Nicher un freinage d'urgence.			

PROGRAMME DE LA FORMATION (Suite)

2. **Préparation à l'examen du permis de conduire** : présentation de l'épreuve du permis de conduire, du référentiel d'évaluation et mise en condition d'examen au travers d'un ou plusieurs examens blancs.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 16 ans (A1) et 18 ans (A2)
- Avoir réussi l'examen théorique moto (ETM)
- Savoir lire et écrire la langue française

RESULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour se présenter aux examens pratiques (hors-circulation et en circulation) avec succès.

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (mention deux-roues) diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Livret de formation.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées.
- Évaluation continue en cours de formation.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.